

L'acquisition du programme de fidélisation Aéroplan par Air Canada satisfait aux exigences de la réglementation

MONTREAL, le 24 déc. 2018 /CNW/ - Air Canada a annoncé aujourd'hui que l'acquisition du programme de fidélisation d'Aimia Inc. (« Aimia ») a satisfait aux exigences réglementaires, après réception de la confirmation requise en vertu de la *Loi sur les transports au Canada* et d'une lettre de non-intervention publiée par le Bureau de la concurrence Canada. Cela fait suite à la conclusion de la convention d'achat d'actions définitive avec Aimia pour l'acquisition d'Aimia Canada Inc. (« Aimia Canada »), propriétaire et exploitant du programme de fidélisation Aéroplan.

Parallèlement à la signature de la convention d'achat d'actions annoncée le 26 novembre 2018, Air Canada, la Banque Toronto-Dominion (« TD »), la Banque Canadienne Impériale de Commerce (« CIBC ») et Visa Canada (« Visa ») ont signé différentes ententes commerciales se rapportant à l'acquisition et pour son soutien, notamment des ententes liées aux cartes de crédit du programme de fidélisation et aux réseaux en vue d'une participation future dans le nouveau programme de fidélisation d'Air Canada. Ces ententes sont conditionnelles à la signature de la convention d'acquisition d'Aimia Canada. Par ailleurs, Air Canada poursuit ses négociations avec American Express, qui émet aussi des produits comarqués Aéroplan, afin de maintenir sa participation au programme après 2020.

Le prix d'achat global d'Aimia Canada comprend 450 millions de dollars en espèces et la prise en charge d'un passif d'environ 1,9 milliard de dollars en milles Aéroplan, sous réserve de certaines rectifications après la signature. Air Canada recevra un appui financier de la Banque TD et de la CIBC d'un montant total de 822 millions de dollars. Visa offrira également un appui financier à Air Canada. En outre, à la conclusion des ententes, la Banque TD et la CIBC verseront 400 millions de dollars à Air Canada en versements anticipés s'appliquant aux paiements mensuels des milles Aéroplan.

La clôture de l'acquisition, prévue pour janvier 2019, demeure assujettie à la satisfaction des conditions habituelles ainsi qu'à l'approbation des actionnaires d'Aimia, qui sera demandée par Aimia lors de son assemblée extraordinaire des actionnaires prévue le 8 janvier 2019.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens de la législation applicable sur les valeurs mobilières. Par leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et sont assujettis à d'importants risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs ne sont donc pas entièrement assurés, en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes et de l'incertitude générale qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs. L'acquisition du programme de fidélisation Aéroplan est assujettie à l'approbation des actionnaires d'Aimia et à certaines conditions habituelles et rien ne garantit qu'elle se concrétisera de la façon décrite dans le présent communiqué de presse ni même de quelque façon que ce soit. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué représente les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et elle peut changer par la suite. Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

À propos d'Air Canada

Air Canada est le plus important transporteur aérien du Canada à proposer des services intérieurs

et internationaux, desservant plus de 200 aéroports sur six continents. Le transporteur national du Canada compte parmi les 20 plus importantes sociétés aériennes du monde et il a accueilli plus de 48 millions de clients en 2017. Air Canada fournit des services passagers réguliers directs sur 63 aéroports au Canada, 56 aux États-Unis et 98 en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique, en Asie, en Australie, dans les Antilles, au Mexique, en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Air Canada est un membre fondateur du réseau Star Alliance, le plus vaste regroupement de transporteurs aériens du monde, qui dessert 1 317 aéroports dans 193 pays. Air Canada est le seul transporteur nord-américain d'envergure internationale offrant une gamme complète de services à obtenir le classement quatre étoiles de la firme de recherche indépendante Skytrax du Royaume-Uni. En 2018, elle a reçu le prix du meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord de Skytrax et a aussi été nommée transporteur écologique de l'année par *Air Transport World*. Pour en savoir plus sur Air Canada, consultez le site www.aircanada.com/fr/media, suivez @AirCanada sur Twitter et joignez-vous à Air Canada dans Facebook.

SOURCE Air Canada

Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2018/24/c4171.html>

%SEDAR: 00001324F

Renseignements : Renseignements : Isabelle Arthur (Montréal) : isabelle.arthur@aircanada.ca, 514 422-5788; Peter Fitzpatrick (Toronto) : peter.fitzpatrick@aircanada.ca, 416 263-5576; Angela Mah (Vancouver) : angela.mah@aircanada.ca, 604 270-5741

CO: Air Canada

CNW 07:30e 24-DEC-18